



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 18 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de l'action publique : la Première ministre lance les nouveaux chantiers des politiques prioritaires du Gouvernement

Depuis 2017, le Gouvernement est engagé pour changer concrètement le quotidien des Français selon les priorités fixées par le Président de la République. Lors du Conseil des ministres du 18 janvier 2023, Elisabeth BORNE, Première ministre, a à la fois présenté le bilan des résultats des réformes prioritaires du Gouvernement sur le quinquennat précédent et lancé les nouveaux chantiers des politiques prioritaires du Gouvernement, dont le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI assurera le suivi.

L'action du Gouvernement s'inscrit dans une volonté de s'assurer que les réformes prioritaires transforment réellement la vie des Français, partout sur le territoire, tout en assurant la transparence des résultats. C'est ce qu'a permis le « Baromètre de l'action publique », lancé en 2021, en rendant accessible à tous l'avancement précis des politiques prioritaires, territoire par territoire, politique publique par politique publique.

La Première ministre a décidé d'élargir cette méthode concrète et efficace au suivi de l'ensemble de la feuille de route du Gouvernement, en la déclinant sous la forme de 60 politiques prioritaires du Gouvernement (PPG), lors du séminaire gouvernemental du 31 août dernier.

Ces PPG rassemblent 150 chantiers qui constituent les leviers opérationnels de ces politiques, et concernent tous les ministères. Elles façonnent le quotidien des Français et s'inscrivent dans le cadre des priorités du Gouvernement.

L'objectif est de poursuivre l'action gouvernementale pour les chantiers lancés lors du précédent quinquennat, avec une attention particulière pour certains d'entre eux dont les résultats peuvent encore être améliorés.

La planification écologique, dont est directement chargée la Première ministre, irriguera l'ensemble des politiques prioritaires du Gouvernement, tout comme la transition numérique. La qualité du service rendu aux usagers constituera une priorité de l'action du Gouvernement en ce début d'année 2023, et sera au cœur du prochain Comité interministériel à la transformation publique (CITP).

Chaque ministère va maintenant s'engager dans la territorialisation des objectifs associés à chaque chantier, en lien étroit avec les préfets pour adapter les objectifs nationaux aux spécificités de chaque territoire.

L'avancement de ces PPG restera présenté, en toute transparence, et valorisé auprès des Français sur le site du Gouvernement, à travers le « Baromètre de l'action publique », qui

évoluera dans les prochains mois sous le pilotage du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques.

Le dossier de presse joint à ce communiqué présente le bilan 2017-2022 du Baromètre et les perspectives du Gouvernement pour continuer à piloter l'action publique par les résultats.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr